

PAGES LOCALES DU PACIFIQUE

MESSAGE DES DIRIGEANTS

Foi, famille et liberté

Par **Dallin H. Oaks**

Du Collège des Douze Apôtres

Mes chers frères et sœurs. Je me sens vraiment privilégié de pouvoir m'adresser à vous.



I.

Je ressens le besoin de commencer par parler à nos jeunes et jeunes adultes. Vous, les jeunes, êtes dans une période cruciale de votre vie. Je vous exhorte à réfléchir à l'avenir. C'est difficile pour de jeunes personnes, particulièrement les jeunes. Mais croyez bien que les décisions que vous prenez aujourd'hui auront une grande influence sur votre vie dans les nombreuses années à venir. Je veux vous parler comme si je parlais à mes 29 petits-enfants.

Prenons l'instruction par exemple. Pour un adolescent, un travail qui apporte

satisfaction et rémunération immédiates est quelque chose de très attrayant. Certains de nos jeunes abandonnent même l'école lorsque ce choix se présente à eux. Mais lorsque vous comparez la valeur à long terme d'un emploi rémunérateur aujourd'hui, avec les avantages de l'instruction le reste de votre vie, continuer ses études devient clairement le meilleur choix. Ne soyez pas de ceux qui quittent l'école parce que c'est difficile ou parce que d'autres choses vous attirent. Obtenez autant d'instruction que possible. L'instruction vous permettra de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille et de vos êtres chers dans les années à venir. Une instruction inadéquate vous condamnera à de faibles revenus et toute une vie de frustration.

II.

Missionnaires de retour, je confirme l'importance des études pour vous, mais j'ai d'autres choses à vous dire. Dans le champ de la mission, vous avez eu la compagnie d'un bon collègue, la discipline des règles de

la mission et l'inspiration de votre président de mission et d'autres dirigeants de la mission. Dans cet environnement, vous avez fait de grands progrès dans votre capacité d'apprendre l'Évangile, de servir le Seigneur et d'entendre les murmures du Saint-Esprit pour vous guider dans ce que vous faisiez. Et alors que vous rentrez de mission, une décision importante est devant vous. Ce choix important vous propose soit de retourner à la vie que vous aviez avant votre mission, soit de vous maintenir aux habitudes acquises dans le champ de la mission. Quel choix avez-vous fait ? Quel choix êtes-vous en train de faire aujourd'hui ?

Mes jeunes frères et sœurs, je vous exhorte à vous maintenir



Elder Dallin H. Oaks



aux choses importantes de l'éternité que vous avez apprises dans le champ de mission. Si vous vous êtes éloignés de cela, je vous exhorte à y retourner. Assistez aux réunions de Sainte-Cène chaque dimanche et prenez la Sainte-Cène pour mériter la grande promesse d'avoir « toujours son esprit avec [vous] » (D&A 20:77). Tenez une étude quotidienne des écritures comme dans le champ de la mission. Cela vous gardera sur le chemin de la vérité et vous aidera de même à toujours avoir Son esprit avec vous. Ne retombez pas dans le genre de musique qui étouffe et détruit l'esprit. Cherchez à rencontrer votre évêque et demandez-lui un appel dans l'Église. Servez le Seigneur et vos semblables. Soyez le genre de missionnaire de retour pour qui les initiales « MR » signifient « missionnaire de retour » et non « mormon à la retraite ».

Restez proche de votre famille. Accrochez-vous aux traditions saines de votre culture, le genre de tradition qui mène à un comportement juste, à des familles fortes et à être de bons citoyens et de bons serviteurs du Seigneur. Enfin, fréquentez de bons amis, le genre de

personnes que vous aimeriez avoir comme amis pour l'éternité, et parmi lesquels vous pourrez rencontrer un conjoint avec qui vous pourrez aller au temple, pour vous assurer que votre douce relation durera toute l'éternité.

III.

Maintenant, j'ai quelque chose à dire aux parents et aux dirigeants de l'Église de ces missionnaires de retour. Parents, quand votre fils ou votre fille part pour le service missionnaire, il ou elle est adolescent, sous votre autorité et principalement dépendent de votre direction et de votre soutien. Quand votre missionnaire revient, il est devenu un adulte – un jeune adulte seul. Les jeunes adultes seuls ne doivent pas être traités comme des enfants, et ils ne doivent pas s'attendre à être assistés et guidés dans tout ce qu'ils font. Veuillez, chers parents, traiter votre ancien missionnaire comme l'adulte qu'il est. Encouragez et conseillez-les, mais ne les traitez pas comme des enfants.

Chers évêques et présidents de pieu, je vous dis la même chose. Ces missionnaires de retour sont des serviteurs du

Seigneur hautement qualifiés et expérimentés. En tant que serviteur du Seigneur et dirigeant appelé de son Église, je vous le dis, veuillez donner à vos missionnaires de retour des appels dans l'Église, et cela dès leur retour de mission. Mettez-les au travail au sein l'Église. Nous ne devons pas perdre leur expérience et leur grand potentiel d'être des modèles, particulièrement pour les plus jeunes, garçons et filles. Mettez-les au travail dans l'enseignement et la direction. Si cela signifie relever des hommes et des femmes plus expérimentés pour faire de la place à ces jeunes adultes seuls, considérez cela comme étant le prix à payer pour former et préserver la génération montante, puis faites-le. Un membre d'âge mûr peut s'en sortir sans appel dans l'Église. Mais nous avons besoin d'appels et de formation continue pour ces jeunes adultes qui sont les futurs dirigeants de l'Église.

IV.

Maintenant, je parle de quelques autres sujets très importants. Ici aux États-Unis nous parlons à nos concitoyens, membres ou non – de trois thèmes : La foi, la famille et la liberté. Je



crois que ces sujets sont tout aussi importants pour vous, mes frères et sœurs du Pacifique. Je commence par la doctrine de la famille et son lien avec nos responsabilités en tant que parents et futurs parents.

Réfléchissez à ces paroles inspirées de la déclaration sur la famille :

« Nous... déclarons solennellement que le mariage de l'homme et de la femme est ordonné de Dieu et que la famille est essentielle au plan du Créateur pour la destinée éternelle de ses enfants...

« La famille est ordonnée de Dieu. Le mariage entre l'homme et la femme est essentiel à son plan éternel. Les enfants ont le droit de naître dans les liens du mariage et d'être élevés par un

père et une mère qui honorent leurs vœux de mariage dans la fidélité totale. »¹

Cette explication du plan de Dieu – vérités éternelles que nous acceptons et que nous ne pouvons changer – nous donne une perspective qui ne nous permet pas d'accepter d'autres dispositions pour les enfants ou d'autres définitions du mariage, bien que les lois civiles le permettent.

Notre théologie commence avec des parents célestes. L'Évangile de Jésus-Christ est le plan de notre Père céleste pour le profit de ses enfants d'esprit. Ce plan de l'Évangile est réalisé par l'intermédiaire de familles terrestres. En tant que parents, nous participons à ce plan en fournissant des corps terrestres aux enfants d'esprit de nos parents célestes. Nous affirmons solennellement que la plénitude du salut éternel est dans les relations familiales, que nous désirons perpétuer pendant toute l'éternité. Nous pouvons véritablement dire que le plan de l'évangile a vu le jour au sein du conseil d'une famille éternelle, il est mis en œuvre par l'intermédiaire de nos familles terrestres, et il a son destin dans nos familles éternelles.

Mes frères et sœurs, je témoigne que ces choses sont vraies. Si nous avons foi et nous nous maintenons à ces vérités, nous serons bénis dans cette vie et dans tous les temps à venir.

Cette église existe pour donner aux fils et filles de Dieu les moyens d'entrer et d'obtenir l'exaltation dans le royaume céleste. Il est juste de dire que l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est une église centrée sur la famille, dans la doctrine et les pratiques. À une époque où le monde semble perdre sa compréhension de l'objectif du mariage et de la valeur de la maternité, il est vital que nous, saints des derniers jours, n'ayons aucune confusion à ces questions. Dans les familles de Saints des Derniers Jours, nous avons un père et une mère, et non une mère et un partenaire – ni un père et un partenaire. Nous avons un père et une mère. Et nous devrions toujours parler de nos parents en ces termes.

Bien sûr, nous sommes conscients que dans de nombreux pays du monde, y compris au sein de l'interrégion du Pacifique et dans de nombreux États des États-Unis, la loi a permis à ce que quelque chose appelé

« mariage » soit accomplie entre une femme et une femme, ou entre un homme et un homme. Mais cela ne change pas le fait biologique, que seul un homme et une femme, ensemble, ont la capacité naturelle de concevoir des enfants. Plus important encore, les changements dans le droit civil ne changent pas le plan de Dieu, ni les commandements qu'il a donnés à ses enfants. Comme rappelé par la Première Présidence dans une récente lettre : « Dieu attend de nous de soutenir et respecter ses commandements quelles que soient les divergences d'opinion ou les tendances dans la société. »²

V.

Le mariage traditionnel entre l'homme et la femme est une doctrine religieuse, mais c'est beaucoup plus encore. Le mariage est bien plus qu'un contrat entre deux personnes autorisant leur affection et donnant des obligations mutuelles. Le mariage traditionnel est une institution sociale vitale pour élever des enfants et leur apprendre à devenir des adultes responsables.

Beaucoup d'études ont montré qu'un mari et une femme



qui sont unis dans un mariage aimant et engagé donnent de meilleures conditions pour protéger, nourrir et élever des enfants. Mais bien au-delà encore, le mariage traditionnel entre l'homme et la femme a été le modèle pendant des milliers d'années parce que des familles guidés par un père et une mère aimants servent d'institution fondamentale pour transmettre aux générations futures les forces morales et les valeurs qui sont importantes à la civilisation. Il n'y a aucun substitut pour un père et mère biologique. En 1948, les nations du monde entier ont publié la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que « La famille est l'élément naturel et fondamental de la société ».³

L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours affirme que les enfants de Dieu ont le droit de naître et de grandir dans un foyer ayant des parents mariés du sexe opposé ; et ne pas faire partie d'une expérience sociale. Les années ont fourni suffisamment de preuves et indiquent que les enfants réussissent mieux, dans pratiquement tous les domaines, quand ils sont élevés dans un foyer avec des parents de sexe opposé. Nous sommes pour les gouvernements qui développent et encouragent ce qui est mieux pour les générations futures. Nous sommes pour le long terme – la transmission des valeurs sur plusieurs générations. Nous sommes pour l'avenir des enfants.

VI.

Les parents ont cette responsabilité confiée par Dieu d'instruire leurs enfants. Le président David O. McKay a fait cette déclaration inspirée :

« Le foyer est le premier endroit, et le plus efficace, où les enfants apprennent les leçons de la vie : la vérité, l'honneur, la vertu, la maîtrise de soi ; la valeur des études, le travail honnête et l'objectif et le



priviège de la vie. Rien ne peut remplacer le foyer pour élever et instruire les enfants, et aucun autre succès ne peut compenser l'échec au foyer ».⁴

Plus récemment, la Première Présidence a demandé aux parents de « consacrer tous leurs efforts à instruire et à élever leurs enfants selon les principes de l'Évangile... Le foyer est la base d'une vie juste et rien ne peut remplacer... sa fonction essentielle pour s'acquitter de cette responsabilité donnée par Dieu ».⁵ Dans leur foyer, les parents sont capables d'instruire leurs enfants avec amour, par le précepte et par l'exemple. Les parents ne doivent pas transférer cette responsabilité à qui que ce soit d'autre. Même les meilleurs internats ne peuvent remplacer

l'enseignement parental qui guide l'enfant vers la vie éternelle. Le président Ezra Taft Benson a enseigné : « La famille est l'endroit le plus adapté pour inculquer des valeurs durables dans ses membres. »⁶ Par exemple, les écoles et les gouvernements peuvent enseigner aux enfants le droit, mais la vie éternelle ne s'atteint pas en affirmant des droits. La vie éternelle, « le plus grand de tous les dons de Dieu » (D&A 14:7), s'atteint en s'acquittant de ses responsabilités, et le foyer est le lieu où enseigner les devoirs et les responsabilités.

Parents, cette responsabilité d'enseigner à nos enfants est la première en importance. La Première Présidence a déclaré qu'« on ne doit pas permettre à d'autres impératifs ou activités, aussi légitimes et justifiés soient-ils, de prendre le pas sur les devoirs fixés par Dieu, dont seuls les parents et la famille peuvent s'acquitter correctement ».⁷ Certains des efforts les plus importants dans l'accomplissement de la mission de l'Église seront ceux accomplis par des parents qui enseignent à leurs enfants la doctrine et les pratiques de l'Église, par le précepte et par l'exemple.

VII.

Je viens de parler de la doctrine de la famille et de la responsabilité des parents d'instruire leurs enfants. Mais dans l'Évangile rétabli, il y a plus encore, dans la doctrine sur la famille, qu'honorer nos parents dans la condition mortelle et instruire notre postérité dans la condition mortelle. Nous savons par la révélation moderne et les enseignements des prophètes que nos devoirs de famille s'étendent à nos ancêtres autant qu'à notre postérité. Pour les vivants et les morts, certaines ordonnances doivent être accomplies dans la condition mortelle. C'est une des grandes raisons pour lesquelles des temples sont à l'heure actuelle répandus dans le Pacifique Sud.

J'ai été heureux d'apprendre que votre présidence



d'interrégion encourage tous les jeunes et les adultes à obtenir une recommandation à l'usage du temple, à identifier les membres de la famille décédés en complétant le livret Ma famille et à prendre ou à envoyer ces noms de famille au temple pour les ordonnances. Je vous recommande de suivre la direction de la présidence de votre interrégion. Jeunes et vieux, soyez impliqués dans le grand effort de sauvetage des membres de notre famille – nos ancêtres – qui sont morts sans avoir eu la possibilité de participer à ces ordonnances essentielles du baptême, la réalisation des alliances que nous appelons la dotation du temple et cette ordonnance essentielle du mariage au temple.

VIII.

Maintenant, j'ai parlé de foi et de famille. Comme mentionné précédemment, aux États-Unis nous parlons de foi et de famille, et nous parlons aussi de liberté, qui est la liberté de choisir qui et comment nous adorons et comment nous effectuons nos devoirs religieux. Vous avez les mêmes libertés dans le Pacifique. Utilisez la liberté qui vous a été accordée. Je vous exhorte aussi à ne pas vous laisser intimider

quant à parler de votre religion et des enseignements de l'Église rétablie. Nous insistons sur les droits de nos dirigeants et de nos membres à exprimer et à défendre nos convictions religieuses sur le mariage, la famille et la moralité, sans qu'ils tombent sous des restrictions légales ou personnelles.

Notre précieuse liberté religieuse donne aussi la responsabilité d'être respectueux envers les personnes qui ne sont pas en accord avec notre point de doctrine ou nos actions. Dans votre pays, votre histoire regorge d'exemples de tolérance de la diversité – pas parfaite mais pour la plupart suffisante pour permettre aux personnes ayant des visions concurrentes de vivre ensemble dans la paix. Nous voulons tous vivre ensemble dans le bonheur et l'harmonie. Nous voulons tous vivre ensemble dans une communauté de bonne volonté, de patience et de compréhension. Nous voulons tous des moyens efficaces de résoudre les différences sans colère ni querelles mais par une compréhension mutuelle et l'accommodation de l'un et de l'autre. Pour atteindre ces objectifs, nous devons avoir un respect mutuel pour ceux qui

ont des croyances, des valeurs et des comportements qui diffèrent des nôtres. Cela ne signifie pas que nous renonçons ou abandonnons nos différences, mais que nous allons apprendre à vivre avec celles des autres.

Par exemple, les personnes qui s'appuient et utilisent les lois autorisant le mariage homosexuel ne doivent pas être traitées de façon irrespectueuse. L'Évangile de Jésus-Christ nous enseigne à aimer et à traiter tout le monde avec gentillesse et courtoisie, même quand nous sommes en désaccord avec eux.

IX.

En conclusion, je rappelle que nous avons la responsabilité solennelle et religieuse d'être des témoins de Dieu.

L'apôtre Jean a enseigné : « Et tout esprit qui ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair n'est pas de Dieu : et c'est cet esprit de l'Antéchrist, dont vous avez entendu qu'il viendrait ; et est désormais déjà dans le monde » (1 Jean 4:3).

Si nous ne parvenons pas à ouvrir notre bouche en tant que témoins de Dieu et de ses enseignements, nous sommes comme le sel dans l'enseignement du Sauveur qui a « perdu

sa saveur ». Mélangé avec d'autres substances – tout comme nous pouvons être dilués par les valeurs du monde – le sel perd son influence unique sur la mixture de la masse. Comme le Sauveur a enseigné, que le sel est « dorénavant plus bon à rien, mais à être jeté dehors et à être foulé aux pieds par les hommes » (Matthieu 5:13).

Mes amis Saints des derniers jours, nous sommes « le sel de la

terre ». Nous devons garder notre saveur en vivant notre religion et en nous affirmant témoins de Dieu. Quand nous le faisons, nous nous associons à ceux qui auront la victoire finale de la vérité et de la justice, quand « tout genou fléchira... et toute langue confessera » à Dieu et au Seigneur Jésus-Christ (voir Romains 14:11), lesquels nous adorons et dont nous sommes les serviteurs. Je témoigne d'eux

et invoque leurs bénédictions au nom de Jésus-Christ, amen. ■

NOTES

1. « La famille : déclaration au monde », *Ensign*, novembre 1995, 102.
2. Lettre de mars 2014.
3. United Nations, « Universal Declaration of Human Rights », General Assembly Resolution 217 A (III), 10 décembre 1948.
4. *Family Home Evening Manual*, 1968-69, p. iii.
5. Lettre de la Première Présidence, 11 février 1999 ; diffusé dans le *Church News*, du 27 février 1999, 3.
6. Ezra Taft Benson, « Fundamentals of Enduring Family Relationships », *Ensign*, novembre 1982, p. 59.
7. Source citée en note 5.



Enrichir le mariage

Pour les membres, le mariage est une expérience terrestre importante ayant des conséquences éternelles. La famille, une déclaration au monde, déclare que « Le mariage entre un homme et une femme est essentiel au plan éternel [de notre père céleste] ».1 Pourtant, il existe des mariages malheureux. Souvent, les choses les plus importantes d'un mariage heureux sont négligées en faveur d'une satisfaction instantanée et de la poursuite de choses de moindre valeur telles que les réseaux sociaux, le travail, le sport, les appels de l'Église et les intérêts de la communauté. Quand ce type d'activités prend la priorité, le mécontentement matrimonial suit. Le président James E. Faust a déclaré succinctement : « D'après mon expérience il y a une autre raison [au divorce] qui ne semble pas si évidente... C'est l'absence d'enrichissement constant dans le mariage. C'est l'absence de ce petit quelque chose qui le rend précieux, spécial et merveilleux quand il est aussi pénible, difficile et ennuyeux ».2

Le président Faust a déclaré ; « Dans enrichir le mariage ce sont les petites choses qui sont les grandes choses ».3 Le cours Fortifier le mariage4 suggère 4 actions pour aider à enrichir le mariage :

- **Prendre du temps pour l'un et l'autre.** Le président Gordon B. Hinckley a dit : « rien de ce que [nous avons] est plus précieux... Au bout du compte, c'est cette relation familiale que nous prendrons avec nous dans l'au-delà ».5
- **S'amuser ensemble.** Les activités agréables sont extrêmement enrichissantes. Les loisirs amusants sont sans fin.
- **Discuter fréquemment et de manière positive.** Le président Faust a partagé ceci :

« les relations conjugales peuvent être enrichies de mille façons, par exemple un sourire, un brossage de cheveux, une gentillesse et se souvenir tous les jours de dire 'je t'aime' et pour le mari de dire 'Tu es belle'. D'autres mots importants à dire, lorsque c'est approprié, sont 'Je suis désolé(e)'. Écouter est de l'excellente communication »6.

- **Accomplir des actes de gentillesse.** Maris et femmes s'aident [mutuellement] quand ils font preuve de véritable respect, de gentillesse et d'affection l'un pour l'autre.7

www.providentliving.org/lds-family-services/strengthening-marriage?lang=eng ■

NOTES

1. « La famille : déclaration au monde », *Ensign*, novembre 1995, 102.
2. James E. Faust, « The Enriching of Marriage ». *Ensign*, novembre 1977, 10.
3. *Ibid.*
4. LDS Family Services *Fortifier le mariage : Guide de l'instructeur* 2006.
5. *Ibid.*, p. 58.
6. *Op Cit*, Faust p. 10.
7. LDS Family Services *Fortifier le mariage : Guide de l'instructeur* 2006, 60-61.



CADEAU DE PÂQUES POUR VOS AMIS ET VOUS

Afin de vous aider à célébrer la saison de Pâques, l'Église a créé un clip vidéo et un site web centrés sur la résurrection du Sauveur et sur l'importance de son expiation dans notre vie. Tout le monde est invité à découvrir ce qu'a été son sacrifice, à dopter ses enseignements et à faire part de sa joie en allant sur le site paques.mormon.org. ■